



McGill

Dialogue McGill
Mieux communiquer pour mieux soigner

PROJET DE FORMATION ET DE MAINTIEN EN POSTE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

**PROGRAMME DE BOURSES
DE LEADERSHIP COMMUNAUTAIRE
EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX**



Depuis dix ans déjà!

Bourse sous leadership communautaire, assortie d'une obligation de service et destinée aux étudiants du Québec se préparant à une carrière en santé et services sociaux

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

GUIDE DE L'ÉTUDIANT

Santé Canada a contribué financièrement au
Programme de bourses de leadership communautaire en santé et services sociaux



TABLE DES MATIÈRES

PROGRAMME DE BOURSES DE LEADERSHIP COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ ET SERVICES (...)	3
CATÉGORIES DE BOURSES	5
DATES LIMITES DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE	5
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ	6
PROCESSUS DE DEMANDE	7
CRITÈRES DE SÉLECTION	8
MODALITÉS DE PAIEMENT	9
ENGAGEMENT DU RÉCIPiendaIRE D'UNE BOURSE	9
LISTE DES RÉGIONS DU QUÉBEC ADMISSIBLES	11
PROGRAMMES D'ÉTUDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX ADMISSIBLES	11
RÉPERTOIRE DES RÉSEAUX COMMUNAUTAIRES PARTICIPANTS	14
RESPONSABILITÉS DU CANDIDAT	20
RESPONSABILITÉS DU RÉCIPiendaIRE D'UNE BOURSE	20
RESPONSABILITÉS DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE	22
QUESTIONS ET COORDONNÉES DES PERSONNES-RESSOURCES	22



PROGRAMME DE BOURSES DE LEADERSHIP COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX¹

OBJECTIF

Le Programme de bourses de leadership communautaire en santé et services sociaux vise à combler le manque de professionnels aptes à s'exprimer en anglais et en français dans les services en santé et les services sociaux dans les régions du Québec² en offrant un soutien aux étudiants qui poursuivent des études dans le domaine de la santé et des services sociaux et qui souhaitent travailler dans leur région après la fin de leurs études et servir leur communauté. Le Programme de bourses fait partie du Programme de maintien en poste dont la description se trouve sur le site web de [Dialogue McGill](#).

DESCRIPTION

Créées en 2011 par le Projet de formation et de maintien en poste des professionnels de la santé de l'Université McGill³, ces bourses apportent un soutien financier aux étudiants en provenance des régions du Québec, possédant des compétences en français et en anglais et qui poursuivent des études à temps plein dans le domaine de la santé et des services sociaux dans une maison d'enseignement reconnue par le gouvernement.

<http://www.afe.gouv.qc.ca/en/all-publications/detail/directory-of-educational-institutions-and-programs/>

Pour chaque bourse reçue, les boursiers s'engagent, après avoir terminé avec succès leurs études, à travailler dans leur région d'origine, ou sur le territoire desservi par le réseau communautaire qui les parraine, dans un établissement public de santé et de services sociaux ou dans une organisation connexe pour un minimum d'un (1) an.

Ces bourses assorties d'une obligation de service sont coordonnées localement par les réseaux communautaires d'expression anglaise des régions visées par le Programme (voir page 14). Elles sont conçues pour répondre aux priorités régionales et locales en matière d'accès aux services en langue anglaise. Une liste des domaines de services prioritaires pour chaque région est rendue disponible par le réseau communautaire. Les bourses seront accordées en priorité aux étudiants impliqués dans leur communauté dont le domaine d'études mène à une carrière en santé et services sociaux susceptible de répondre aux besoins dans les domaines de services identifiés prioritaires dans la région.

Les réseaux communautaires travaillent en collaboration avec les étudiants récipiendaires qu'ils parrainent et ayant besoin d'être soutenus dans leur recherche de stages pratiques dans leur région d'origine et d'un emploi une fois leur diplôme obtenu. Des organismes tels que Place aux

¹ Le Programme de bourses de leadership communautaire en santé et services sociaux de McGill sera ci-après désigné sous l'appellation Programme de bourses.

² Pour les fins du Programme de bourses, l'appellation « régions » renvoie aux régions sociosanitaires du Québec : <https://www.msss.gouv.qc.ca/reseau/regions-sociosanitaires-du-quebec/>

³ Le Projet de formation et de maintien en poste des professionnels de la santé de McGill sera ci-après désigné sous l'appellation Dialogue McGill.



jeunes en région <https://www.placeauxjeunes.gc.ca/emplois> constituent également de bonnes sources de soutien pour les étudiants.

Dans le but créer un lien entre le récipiendaire et l'environnement de travail du CISSS ou CIUSSS de sa région et afin de favoriser le déroulement de son éventuelle intégration dans ce milieu, les réseaux communautaires sont encouragés à collaborer avec le CISSS ou CIUSSS pour organiser des visites d'observation (*job shadowing*) à l'intention du récipiendaire, au moment jugé opportun pour les deux parties au cours de l'année visée par la bourse.

Le Programme de bourses s'adresse à des étudiants qui ont démontré une connaissance de la communauté d'expression anglaise dont ils sont originaires ou un engagement dans cette communauté. Les étudiants doivent fournir des références de la part de deux personnes qui peuvent témoigner de cette connaissance ou de cet engagement et qui pourront évaluer le potentiel de l'étudiant à travailler dans sa région dans le domaine de la santé et des services sociaux une fois ses études complétées.

Les étudiants qui souhaitent soumettre une demande dans le cadre du Programme de bourses doivent envoyer leurs formulaires de demande à la personne-ressource du réseau communautaire participant de leur région. Veuillez consulter le *Répertoire des réseaux communautaires participants*, à la page 14. Les bourses sont exonérées d'impôt.

Il n'existe pas de nombre maximum de bourses qu'un étudiant peut recevoir dans le cadre du Programme. Toutefois, les réseaux communautaires participants sont libres de créer leurs propres directives dans ce domaine en fonction de la dynamique locale et régionale.



CATÉGORIES DE BOURSES

Le Programme de bourses de leadership communautaire en santé et services sociaux se compose de deux (2) catégories selon le lieu de résidence de l'étudiant au Québec et selon où se situe la maison d'enseignement qu'il fréquente.

CATÉGORIE 1 :

Les bourses de catégorie 1 sont destinées aux étudiants inscrits dans une maison d'enseignement située À L'EXTÉRIEUR DE LEUR RÉGION.

Catégorie 1 – Montants alloués	
Université	Cégep/Collège
10 000 \$	5 000 \$

CATÉGORIE 2 :

Les bourses de catégorie 2 sont destinées aux étudiants inscrits dans une maison d'enseignement située SUR LE TERRITOIRE DE LEUR RÉGION.

Catégorie 2 – Montants alloués		
Université	Cégep/Collège	Formation professionnelle*
5 000 \$	2 500 \$	2 000 \$

DATES LIMITES DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE

DATES LIMITES À RETENIR*				
Année scolaire	Publication de l'appel de demandes dans le cadre du Programme de bourses	Date limite pour la soumission par les étudiants des formulaires de demande au réseau communautaire	Date limite pour la soumission par les réseaux communautaires des formulaires de demande à Dialogue McGill	Décisions rendues par Dialogue McGill
2021-2022	Le 24 mars 2021	Le 7 mai 2021	Le 28 mai 2021	Le 30 juin 2021



* Formation professionnelle

Afin de s'ajuster au fait que les programmes de formation professionnelle au Québec débutent à différentes dates au cours de l'année, Dialogue McGill a choisi un **appel en mode ouvert à l'intention exclusive des étudiants inscrits dans les programmes de formation professionnelle** (voir liste des programmes d'études en santé et services sociaux admissibles à la page 11).

Les étudiants sont soumis aux mêmes conditions stipulées pour les candidats à la bourse de catégorie 2, mais du fait qu'ils sont inscrits dans un programme de formation professionnelle ils peuvent déposer une demande de bourse de catégorie 2 à n'importe quel moment au cours de l'année scolaire 2021-2022.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Le Programme de bourses est ouvert aux étudiants en provenance des régions du Québec (consulter la *Liste des régions du Québec admissibles* à la page 11), inscrits à des études à plein temps et qui :

- sont des citoyens canadiens (ou résidents permanents) ayant résidé au Québec dans leur région d'origine pendant au moins deux ans (24 mois);
- ont une connaissance de l'anglais et du français leur permettant de prodiguer des services de santé et des services sociaux dans un établissement de soins de santé et de services sociaux au Québec;
- poursuivent des études dans une maison d'enseignement reconnue par le gouvernement, située À L'EXTÉRIEUR ou À L'INTÉRIEUR de leur région d'origine;
- ont été acceptés aux études à temps plein ou poursuivent des études à temps plein dans un programme de santé et services sociaux reconnu par le gouvernement qui permet à l'étudiant de pratiquer sa profession au Québec une fois ses études terminées; ce programme d'études doit les préparer à une carrière où ils offriront des soins et des services directs; consulter la liste de référence des *Programmes d'études en santé et services sociaux admissibles*, à la page 11.
- sont inscrits à temps plein pour l'année scolaire 2021-2022;
- s'engagent à travailler, après la fin de leurs études, dans leur région d'origine ou sur le territoire desservi par le réseau communautaire qui les parraine, dans un établissement public de santé et de services sociaux ou dans une organisation connexe pour un minimum d'un an, pour chacune des bourses reçues;
- acceptent de participer à tout suivi, monitoring ou évaluation du Programme mené par Dialogue McGill ou par le réseau communautaire.

Veillez prendre note que le Programme de bourses n'est pas offert aux étudiants inscrits à des programmes d'études indépendants, à des programmes qui ne mènent pas à un diplôme ou à un certificat, ni aux étudiants inscrits à des programmes de formation en ligne ou à distance.



PROCESSUS DE DEMANDE

Les étudiants qui veulent déposer une demande dans le cadre du Programme de bourses doivent communiquer avec le réseau communautaire responsable de la coordination du Programme dans leur région (consulter le *Répertoire des réseaux communautaires participants* à la page 14 du présent Guide) et visiter le site web de [Dialogue McGill](#) pour accéder aux formulaires et à des informations complémentaires.

Étape 1

Les étudiants complètent le *Formulaire 1 – Demande de l'étudiant* précisant le nom de leur région d'origine et indiquant le nom du réseau communautaire participant qui coordonnera (parrainera) leur demande de bourse dans cette région. Veuillez consulter le *Répertoire des réseaux communautaires participants* à la page 14 du présent Guide pour plus de détails.

Étape 2

Les étudiants joignent au *Formulaire 1 – Demande de l'étudiant*, les documents suivants et les font parvenir avec le formulaire dûment complété à la personne-ressource du réseau communautaire participant :

- leur plus récent curriculum vitae
- la lettre officielle d'acceptation à leur programme d'études émise par leur maison d'enseignement
- leur relevé de notes le plus récent; dans le cas d'un étudiant qui en est à sa première année après le secondaire, joindre le plus récent relevé de notes du secondaire.

Étape 3

Les étudiants fournissent deux (2) références issues de leur communauté :

Pour agir à titre de personne de référence, il faut :

- connaître le candidat depuis au moins deux (2) ans;
- être en mesure de témoigner de l'attachement de l'étudiant à la communauté d'expression anglaise et de son engagement dans cette communauté;
- être en mesure d'évaluer le potentiel de l'étudiant à travailler dans sa région, ou sur le territoire du réseau communautaire qui le parraine, dans le domaine de la santé et des services sociaux après la fin de ses études pour y offrir des services en anglais.

Les personnes de référence peuvent être, entre autres :

- des membres de la communauté de l'étudiant faisant partie d'un organisme gouvernemental ou d'une organisation non gouvernementale (ONG)
- des personnes d'une maison d'enseignement (p. ex. un enseignant)



- des personnes d'un hôpital, d'une clinique, d'un établissement de soins
- des personnes d'une garderie
- des coordinateurs d'un camp d'été
- des personnes d'un centre communautaire
- des superviseurs bénévoles, etc.

Veillez prendre note que la personne de référence ne doit pas avoir de liens familiaux avec l'étudiant. Elle ne doit pas non plus faire partie du personnel du réseau communautaire.

Les étudiants doivent remplir les sections 1 et 2 du Formulaire 2 – Recommandation communautaire et demander à leurs deux personnes de référence de compléter les sections 2 à 4.

Les personnes de référence doivent faire parvenir par courriel le Formulaire 2 – Recommandation communautaire dûment complété à la personne-ressource du réseau communautaire participant de la région de l'étudiant.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les demandes de bourses seront soumises pour approbation par le réseau communautaire participant en fonction des critères suivants :

- La compatibilité du domaine d'études de l'étudiant avec les zones de service régionales identifiées comme prioritaires
- L'engagement de l'étudiant à travailler dans son domaine dans sa région, ou sur le territoire desservi par le réseau communautaire qui le parraine, après la fin de ses études dans un établissement public de santé et de services sociaux ou dans une organisation connexe pour un minimum d'un an, pour chacune des bourses reçues
- La qualité des références fournies
- La qualité du dossier scolaire de l'étudiant
- La qualité, le contenu et la présentation de la demande de l'étudiant.



MODALITÉS DE PAIEMENT

Remise du paiement au récipiendaire de la bourse

Le réseau communautaire est responsable de procéder au versement de la bourse au récipiendaire du Programme de bourses. Les bourses sont versées sur une base semestrielle, en deux paiements égaux, le premier à la mi-septembre et le second à la mi-janvier, après réception du Formulaire 1 à l'intention des récipiendaires : Attestation d'études de l'étudiant.

- Le Formulaire 1 : Attestation d'études de l'étudiant est mis à la disposition des réseaux communautaires une fois que la demande dans le cadre du Programme de bourses a été approuvée. Ce formulaire confirme l'inscription à temps plein de l'étudiant pour l'année correspondant à la bourse et des résultats scolaires satisfaisants. L'étudiant doit soumettre ce formulaire au réseau communautaire dans les quinze (15) jours civils suivant la date limite d'inscription officielle fixée par la maison d'enseignement pour la session visée.
- Au moment de recevoir le paiement de la bourse, l'étudiant doit signer le contrat réseau communautaire / boursier qui établit les exigences de la bourse relatives à un non-respect de la part de l'étudiant face à ses engagements.
- L'étudiant doit remplir le Formulaire 2 à l'intention des récipiendaires : Preuve de versement de la bourse : Section 2C (disponible une fois la demande faite dans le cadre du Programme de bourses approuvée) pour confirmer la réception de chacun des versements de bourse remis par le réseau communautaire.

ENGAGEMENT DU RÉCIPiendaIRE D'UNE BOURSE

- Le récipiendaire doit s'engager à terminer ses études dans un programme en santé et services sociaux reconnu par le gouvernement qui lui permettra, à la fin de ses études, de décrocher un emploi au Québec dans un établissement public de santé et de services sociaux ou dans une organisation connexe;
- Le récipiendaire recevra de l'aide financière à condition de demeurer inscrit à temps plein à un programme de santé et services sociaux reconnu par le gouvernement pendant toute la période visée par la bourse;
- Le récipiendaire doit s'engager à travailler dans sa région d'origine, ou sur le territoire desservi par le réseau communautaire qui le parraine, après la fin de ses études dans un établissement public de santé et de services sociaux ou dans une organisation connexe pour un minimum d'un an, pour chacune des bourses qu'il aura reçues. Si le boursier ne peut travailler que dans un emploi à temps partiel, il devra pour respecter son contrat accumuler un nombre d'heures de travail équivalant à une année à temps plein;
- Advenant que le récipiendaire ne puisse pas respecter ses engagements, il doit en informer par écrit le réseau communautaire et rembourser le montant de sa bourse en accord avec

un contrat signé entre le réseau communautaire et le boursier stipulant que :

1. Advenant que le récipiendaire abandonne le programme d'études convenu, il doit rembourser au réseau communautaire qui le parraine, dans les trois ans suivant la date de l'abandon, les sommes qu'il aura reçues à titre de bourse;
 2. Advenant que le récipiendaire manque à son engagement en cessant de travailler dans sa région d'origine, ou sur le territoire du réseau communautaire qui le parraine, dans le domaine de la santé et des services sociaux avant l'expiration de la période fixée, il doit rembourser au réseau communautaire qui le parraine, dans les trois ans suivant l'obtention de son diplôme, les sommes reçues à titre de bourse, au prorata de la période qu'il lui restera à couvrir;
 3. Advenant que le récipiendaire manque à son engagement en n'allant pas travailler dans sa région d'origine, ou sur le territoire du réseau communautaire qui le parraine, il devra rembourser les sommes reçues au réseau communautaire qui le parraine, dans les trois ans suivant l'obtention de son diplôme;
 4. Advenant que le récipiendaire ne trouve pas d'emploi dans sa région d'origine, ou sur le territoire du réseau communautaire qui le parraine, mais qu'il en trouve un dans une des autres régions ciblées par le Programme, il sera considéré comme ayant rempli ses engagements après un an d'emploi dans cette autre région pour chacune des bourses reçues. Dans ce cas, le récipiendaire doit fournir la preuve de son insuccès à trouver un emploi dans sa région d'origine ou sur le territoire du réseau communautaire qui le parraine;
- Le récipiendaire doit fournir une photo numérique et un curriculum vitæ en format numérique au réseau communautaire et accorder à Dialogue McGill, au réseau communautaire et aux établissements de santé et services sociaux la permission de diffuser, à des fins promotionnelles, la photo et le curriculum vitæ de l'étudiant, de même que les renseignements sur la bourse octroyée;
 - Le récipiendaire doit accepter que ses coordonnées soient entrées dans une base de données des professionnels de la santé et des services sociaux aptes à fournir des services en anglais, qui pourra être accessible aux établissements de santé et de services sociaux ainsi que sur le site web de Dialogue McGill;
 - Le récipiendaire doit accepter, une fois ses études complétées, de participer à tout processus officiel de suivi ou de monitoring ou à toute évaluation du Programme menés par Dialogue McGill ou par le réseau communautaire.



LISTE DES RÉGIONS DU QUÉBEC ADMISSIBLES

Le Programme de bourses s'adresse aux étudiants dont la résidence principale est située dans l'une des régions du Québec ci-dessous :

Région 01 Bas-Saint-Laurent

Région 02 Saguenay—Lac-Saint-Jean

Région 03 Capitale-Nationale

Région 04 Mauricie-et-Centre-du-Québec

Région 05 Estrie

Région 06 Montréal

Région 07 Outaouais

Région 08 Abitibi-Témiscamingue

Région 09 Côte-Nord

Région 10 Nord-du-Québec

Région 11 Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Région 12 Chaudière-Appalaches

Région 13 Laval

Région 14 Lanaudière

Région 15 Laurentides

Région 16 Montérégie

PROGRAMMES D'ÉTUDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX ADMISSIBLES

Le Programme de leadership communautaire en santé et services sociaux est ouvert aux étudiants en provenance des régions du Québec qui ont été acceptés aux études à temps plein ou qui poursuivent des études à temps plein dans un des programmes suivants de santé et de services sociaux reconnus par le gouvernement et qui leur permettra de travailler dans leur domaine au Québec une fois leurs études terminées.

PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Les programmes ci-dessous sont les programmes de formation professionnelle admissibles qui mènent à un **Diplôme d'études professionnelles (DEP) / Diploma of Vocational Studies (DVS)**

Assistance à la personne en établissement et à domicile

Assistance dentaire

Assistance technique en pharmacie

Dental Assistance

Health, Assistance and Nursing

Institutional and Home Care Assistance

Pharmacy Technical Assistance

Santé, assistance et soins infirmiers



PROGRAMMES DE NIVEAU CÉGEP / COLLÈGE

Les programmes qui suivent sont les programmes admissibles de niveau cégep/collège menant à l'obtention d'un **Diplôme d'études collégiales (DEC) / Diploma of College Studies (DCS)**

Audioprothèse	Techniques de physiothérapie
Biomedical Laboratory Technology	Techniques de travail social
Dental Hygiene	Techniques d'éducation spécialisée
Diagnostic Imaging	Techniques d'électrophysiologie médicale
Environnement, hygiène et sécurité au travail	Techniques d'hygiène dentaire
Medical Records Management	Techniques d'inhalothérapie
Nursing	Techniques d'intervention en délinquance
Physiotherapy technology	Techniques d'intervention en loisir
Pre-hospital Emergency Care	Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques
Radiation Oncology	Techniques d'orthèses visuelles
Respiratory and Anaesthesia Technology	Technologie d'analyses biomédicales
Social Service	Technologie de médecine nucléaire
Soins infirmiers	Technologie de radiodiagnostic
Soins préhospitaliers d'urgence	Technologie de radio-oncologie
Special Care Counselling	Youth and Adult Correctional Intervention
Techniques de diététique	



PROGRAMMES DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

Les programmes qui suivent sont les programmes admissibles de niveau universitaire qui mènent soit à un certificat ou à un diplôme / *Certificate or Diploma*; soit à un baccalauréat / *Bachelor's degree*; soit à une maîtrise / *Master's degree*; soit à un doctorat / *Doctorate degree*

Art Therapy	Intervention jeunesse	Réadaptation motrice et sensorielle
Audiologie	Intervention psychosociale	Réadaptation occupationnelle
Audiology	Intervention sociale	Réadaptation physique
Cert. In Native & North. Student Pers. Advising	Kinanthropologie	Récréologie
Certificate in Special Education	Kinanthropology	Santé environnementale et santé au travail
Communication Sciences and Disorders	Kinésiologie	Santé communautaire
Communications (Relations humaines)	Kinesiology	Santé et sécurité au travail
Creative Therapies	Medicine	Santé mentale
Criminologie (Orientation clinique)	Médecine	Santé publique
Criminology (Clinical orientation)	Neuroscience	Sciences du comportement humain
Dentistry	Nursing	Sciences infirmières
Dietetics and Human Nutrition	Nursing communautaire	Service social - Travail social
Diploma in Human Relations and Family Life	Nurse Practitioner	Sexologie
Éducation spécialisée	Nutrition	Social Work
Ergonomie	Occupational Therapy	Soins critiques
Ergothérapie	Optométrie	Soins infirmiers communautaires
Génagogie	Orthophonie	Speech and Language Pathology
Génie biomédical	Pharmacie (Maîtrise)	Toxicomanie
Gérontologie sociale	Pharmacy (Masters)	
Intégration socio-économique des personnes ayant une déficience intellectuelle	Physiothérapie	
Interprétation visuelle	Physiotherapy	
Intervention communautaire	Pratiques psychosociales	
Interventions en toxicomanie	Pratique sage-femme	
	Psychoéducation	
	Psychologie clinique (doctorat)	
	Psychology (PhD level)	
	Public Health	
	Radiobiologie	



RÉPERTOIRE DES RÉSEAUX COMMUNAUTAIRES PARTICIPANTS

RÉGION 01 : BAS-SAINT-LAURENT

Heritage Lower Saint Lawrence

414, de la Seigneuresse, Rimouski, QC, G5L 5X3

Personne-ressource : Anna L. Cone

Titre : Coordonnatrice des relations avec la communauté de Rimouski

N° de téléphone : 418 730-7685

Courriel : acone@heritagelsl.ca

Site Web : www.heritagelsl.ca

RÉGION 02 : SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

Eco-02 (English Community Organization Saguenay-Lac-Saint-Jean)

1936, rue Davis, bureau 105, Jonquière, Québec, G7S 3B6

Personne-ressource: Elie Pierre Blessy

Titre : Directeur général

N° de téléphone : 418 543-4302

Courriel : ed@eco-02.ca

Site Web : www.eco-02.ca

RÉGION 03 : CAPITALE-NATIONALE

Jeffery Hale Community Partners (JHCP)

1270, chemin Ste-Foy, bureau 2000, Québec, QC, G1S 2M4

Personne-ressource : Ellie Fleming

Titre : Agente de soutien aux programmes

N° de téléphone : 418 684-5333, poste 1265

Courriel : efleming@jhpartners.net

Site Web : www.wejh.ca

RÉGION 04 : MAURICIE-ET-CENTRE-DU-QUÉBEC

Center for Access to Service in English (CASE)

1045, rue Chabanel, Drummondville, QC, J2B 2J4

Personne-ressource: Shannon Keenan

Titre: Directrice générale

N° de téléphone: 819 850-5560

Courriel: casemcq.dg@gmail.com

1 833 850-5560

Site Web: www.casemcq.com



RÉGION 05 : ESTRIE

Townshippers' Association—Estrie Network

3355, rue du Collège, Sherbrooke, QC, J1M 0B8

Personne-ressource : Michelle Lepitre Titre : Agente, PCESSS Réseau Estrie

N° de téléphone : 819 566-5717 Courriel : ml@townshippers.org

Site Web : www.townshippers.org

RÉGION 06 : MONTRÉAL

African Canadian Development and Prevention Network (ACDPN)

6585, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal, H3S 2A5

Personne-ressource : Tania Callender Titre: Directrice générale

N° de téléphone : 514 737-3213, poste 300 Courriel : tcallender@acdpn.org

Site Web : www.acdpn.org

Collective Community Services (CCS)

451, rue de l'Église, bureau 200, Verdun, QC, H4G 2M6

Personne-ressource : Vaughan Roche Titre : Directeur général

N° de téléphone : 514 937-5351, poste 235 Courriel : vaughanr@ccs-montreal.org

Site Web : www.ccs-montreal.org

East Island network for English Language Services (REISA) 8370,

boulevard Lacordaire, bureau 312, Saint-Léonard, QC H1R 3Y6

Personne-ressource : Fatiha Gatre Guemiri Titre : Directrice générale

N° de téléphone : 514 955-8370, poste 2217 Courriel : fguemiri@reisa.ca

Site Web : www.reisa.ca



RÉGION 07 : OUTAOUAIS

Connexions Resource Center

67, rue du Couvent, Gatineau, Québec, J9H 6A2

Personne-ressource : Danielle Lanyi

Titre : Directrice générale

N° de téléphone : 819 777-3206

Courriel : d_lanyi@centreconnexions.org

Site Web : www.centreconnexions.org

RÉGION 08 : ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Neighbours Regional Association of Rouyn-Noranda

Boîte postale 2277, (139, av. Murdoch), Rouyn-Noranda, QC, J9X 5A9

Personne-ressource : Sharleen Sullivan

Titre : Directrice générale

N° de téléphone : 819 762-0882

Courriel : neighbours@cablevision.qc.ca

Site Web : www.neighbours-rouyn-noranda.ca

RÉGION 09 : CÔTE-NORD

Coaster's Association, Inc.

Boîte postale 10, Rivière Saint-Paul, QC, G0G 2P0

Personne-ressource : Kimberly Buffitt

Titre : Directrice des programmes

N° de téléphone : 418 379 2006, poste 226

Courriel : hssnpi@globetrotter.net

Site Web : <http://coastersassociation.com/>

North Shore Community Association (NSCA)

Boîte postale 6102, Baie-Comeau, QC, G4Z 2G9

Personne-ressource : Jody Lessard

Titre : Directrice générale

N° de téléphone : 418 296-1545

Courriel : nsca@quebecnorthshore.org

Site Web : www.quebecnorthshore.org



RÉGION 12 : CHAUDIÈRE-APPALACHES

Megantic English-speaking Community Development Corporation (MCDC)

906, rue Mooney Ouest, Thetford Mines, QC, G6G 6H2

Personne-ressource : Brian Gignac

Titre : Directeur général

N° de téléphone : 418 332-3851

Courriel : director@mcdc.info

Site Web : www.mcdc.info

RÉGION 13 : LAVAL

The Youth and Parents AGAPE Association Inc./Association amicale des Jeunes et parents AGAPE

3950, boulevard Notre-Dame, Laval QC H7W 1S7

Personne-ressource : Kevin McLeod

Titre : Directeur général

N° de téléphone : 418 686-4333

Courriel : kevin.mcleod@agapeassociationinc.com

Site Web : www.agapeassociationinc.com

RÉGION 14 : LANAUDIÈRE

English Community Organization of Lanaudière (ECOL)

3657, rue Queen, Rawdon, QC J0K 1S0

Personne-ressource : Carole Gravel

Titre : Agente de projet

N° de telephone : 514 775-9435

Courriel : ecollanaudiere@hotmail.com

Site Web : <https://www.ecol-lanaudiere.org/>

RÉGION 15 : LAURENTIDES

4 Korner Family Resource Center

200, rue Henri-Dunant, Deux-Montagnes, QC, J7R 4W6

Personne-ressource : Stephanie Helmer

Titre : Directrice générale

N° de téléphone : 450 974-3940

Courriel : stephanie@4korners.org

Site Web : www.4korners.org



RÉGION 16 : MONTÉRÉGIE

Townshippers' Association – Montérégie East Network

3-584, chemin Knowlton, Lac-Brome, Québec, J0E 1V0

Personne-ressource : Maggie Severs Titre : Agente, Eastern Townships Partners for Health and Social Services, Montérégie-East Network

N° de téléphone : 450 242-4421 Courriel : msevers@townshippers.org

Site Web : www.townshippers.org

Assistance and Referral Center (ARC) – Montérégie Centre sector

106, boulevard Churchill, Greenfield Park, QC, J4V 2L9

Personne-ressource : Chris Lapointe Titre : Directeur général

N° de téléphone : 514 604-9455 Courriel : arc.exdir@gmail.com

Site Web : www.arc-hss.ca/

Montérégie East Partnership for the English-Speaking Community (MEPEC)

551 boul. Sir-Wilfrid-Laurier #106, Beloeil, QC, J3G 0A4

Personne-ressource : Karoll-Ann Carrier Titre : Directrice générale

N° de téléphone : 450 281-3732 Courriel : info@mepec-perma.org

Site Web : www.mepec-perma.org

Montérégie West Community Network (MWCN)

Bureau central Chateauguay, 255, boulevard d'Anjou, bureau 203, Chateauguay, QC, J6J 2R7

Personne-ressource : Pauline Wiedow Titre : Directrice générale

N° de telephone : 450 691-1444 Courriel : Mwcn2016@gmail.com

Site Web : www.mwcn.ca



RESPONSABILITÉS DU CANDIDAT

L'ÉTUDIANT CANDIDAT À UNE BOURSE A LA RESPONSABILITÉ DE :

1. compléter le Formulaire 1 – Demande de l'étudiant et le soumettre à la personne-ressource du réseau communautaire participant;
2. compléter la Section 1 du Formulaire 2 – Recommandation communautaire et le faire parvenir à ses personnes de référence pour que celles-ci le complètent;
3. si inscrit dans une maison d'enseignement située à l'extérieur du Québec, s'assurer que son programme d'études est reconnu au Québec par l'ordre professionnel approprié.

LISTE DE VÉRIFICATION DES DOCUMENTS :

L'étudiant a la responsabilité de faire parvenir les documents suivants au destinataire prévu.

- Formulaire 1 : Demande de l'étudiant, accompagné des documents suivants :
 - un curriculum vitae récent
 - la lettre officielle d'acceptation à son programme d'études
 - son relevé de notes le plus récent

- Formulaire 2 : Recommandation communautaire

RESPONSABILITÉS DU RÉCIPIENDAIRE D'UNE BOURSE

L'ÉTUDIANT RÉCIPIENDAIRE D'UNE BOURSE DE LEADERSHIP EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX (CATÉGORIE 1 OU CATÉGORIE 2) A LA RESPONSABILITÉ ET DOIT ACCEPTER DE :

1. se conformer aux **Modalités de paiement** telles qu'elles sont décrites à la page 8;
2. soumettre le Formulaire 1 à l'intention des récipiendaires : Attestation d'études de l'étudiant (remis à l'étudiant par le réseau communautaire une fois la demande dans le cadre du Programme de bourses approuvée) confirmant l'inscription à temps plein de l'étudiant et un dossier scolaire en règle. Condition préalable au versement de la bourse, ce formulaire est envoyé par l'étudiant au réseau communautaire dans les quinze (15) jours civils suivant la date limite d'inscription officielle fixée par la maison d'enseignement pour chaque semestre;
3. aller chercher le paiement de la bourse auprès du réseau communautaire ou fournir les informations requises pour un paiement électronique;
4. confirmer la réception du versement de bourse en signant le Formulaire 2 à l'intention des récipiendaires : Preuve de versement de la bourse - Section 2C;



5. fournir au réseau communautaire une photo en format numérique;
6. s'engager par une entente contractuelle avec le réseau communautaire quant aux obligations du récipiendaire, ce qui inclut :
 - informer le réseau communautaire par écrit dans les 30 jours en cas :
 - d'abandon du programme d'études à temps plein ou
 - de non-emploi dans un établissement public du domaine de la santé et des services sociaux ou dans un organisme connexe situé dans une des régions du Québec admissibles, pour un minimum d'un an pour chaque bourse allouée;
 - accepter que, dans le cas d'un abandon du programme d'études, le remboursement du montant complet de la bourse sera exigé;
 - accepter que, dans le cas de non-emploi dans le domaine de la santé et des services sociaux dans un établissement situé dans sa région d'origine, ou sur le territoire desservi par le réseau communautaire qui le parraine, pour un minimum d'un an, et que le récipiendaire ne soit pas en mesure de prouver qu'il a cherché activement un emploi dans son domaine pendant cette période, le remboursement complet ou partiel (au prorata) de la bourse sera exigé;
 - informer le réseau communautaire dans le cas où lui a été impossible de trouver un emploi dans sa région d'origine, ou sur le territoire desservi par le réseau communautaire qui le parraine, mais où il a trouvé un emploi dans le domaine de la santé et des services sociaux dans une autre région du Québec. Dans ce cas, le récipiendaire d'une bourse doit pouvoir fournir la preuve d'avoir activement, mais sans résultat, cherché un emploi dans son domaine, dans sa région d'origine, ou sur le territoire desservi par le réseau communautaire qui le parraine.

LISTE DE VÉRIFICATION DES DOCUMENTS :

- Formulaire 1 à l'intention des récipiendaires: Attestation d'études de l'étudiant
- Formulaire 2 à l'intention des récipiendaires: Preuve de versement de la bourse



RESPONSABILITÉS DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE

LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DE L'ÉTUDIANT A LA RESPONSABILITÉ DE :

- compléter le Formulaire 2 – Recommandation communautaire (section 2 à 4) qui lui sera envoyé par courrier électronique par l'étudiant.
- signer le formulaire et le faire parvenir par courrier électronique à la personne-ressource du réseau communautaire participant dont le nom apparaît à la Section 1 du formulaire.

LISTE DE VÉRIFICATION DES DOCUMENTS :

- Formulaire 2 : Recommandation communautaire

La Recommandation communautaire doit être fournie par une personne qui connaît l'étudiant depuis au moins deux ans; qui peut témoigner de l'attachement de l'étudiant à la communauté d'expression anglaise et de son engagement dans cette communauté; et qui est en mesure d'évaluer le potentiel de l'étudiant à travailler dans sa région, ou sur le territoire du réseau communautaire qui le parraine, dans le domaine de la santé et des services sociaux après la fin de ses études.

Veillez prendre note que la personne de référence ne doit pas avoir de liens familiaux avec l'étudiant. Elle ne doit pas non plus faire partie du personnel du réseau communautaire.

QUESTIONS ET COORDONNÉES DES PERSONNES-RESSOURCES

Les étudiants et les personnes de référence qui voudraient plus d'information à propos du Programme de bourses sont priés de communiquer avec le réseau communautaire de leur région dont les coordonnées apparaissent dans le *Répertoire des réseaux communautaires participants* à la page 14 du présent Guide.